



Le métier

A partir des documents techniques, le titulaire du CAP Maçon réalise des supports en blocs de béton, briques ou béton coffré. Il crépit, enduit, pose des éléments préfabriqués et met en œuvre les éléments naturels telle que la pierre.

Le Maçon, est, par ailleurs, responsable de la bonne réalisation des tâches qui lui sont confiées et dispose d'une autonomie dans son activité :

- Il réalise des tâches de production selon des directives générales,
- Il est à même de prendre des initiatives et organise son travail,
- Il rend compte à son supérieur et respecte les règles de sécurité,
- Il est responsable de la sauvegarde des matériels et des matériaux.



Programme de formation

Enseignement général :

Français
Histoire-géographie
Mathématiques
Anglais Technique
Travaux Pratiques Sciences
Sciences
EPS

Enseignement professionnel :

Dessin
Lecture de plan
Enseignement pratique en atelier
Enseignement théorique en salle
Prévention Santé Environnement

Attestations Complémentaires :

Sauveteur Secouriste du Travail
R408 – Habilitation Echafaudage

Rythme de l'alternance :

1 semaine CFA / 2 semaines entreprise

Condition d'admission

- Elève sorti d'une classe de 3^{ème} de collège

Poursuite d'études au CFA BTP 57

- CAP Carreleur Mosaïste
- CAP Constructeur en Béton Armé
- CAP Constructeur en Ouvrages d'Art
- Bac Pro Technicien du Bâtiment (en 2 ans)
- Bac Pro Travaux Publics (en 2 ans)

